



**RETRAITE PAR POINTS
RETRAITE EN MOINS**

RÉSISTONS TOUS ENSEMBLE



SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le 5 Novembre 2019

Réforme des Retraites

Le déni de démocratie continue... et le patronat se réjouit !!!

Vos politiques vous mentent, vos patrons se goinfrent et vous narguent, vos parents peinent à vivre et quant à vos enfants, pas sûr qu'ils aient un avenir !!

Camarades, derrière cette réforme de démantèlement du système actuel de retraites, se cache un projet politique plus ample : la **privatisation et la mise en place des retraites par capitalisation, faisant la part belle aux assurances privées.**

Ce **modèle libéral** met en place un mécanisme purement gestionnaire et comptable de la retraite. Les points acquis pendant la vie professionnelle ne garantiront pas un niveau de pension suffisant, ce qui conduira les salarié(e)s qui le peuvent, à contracter des assurances privées, et les autres à la pauvreté.

Aujourd'hui, **15 millions de retraités sur les 16 millions que compte le pays, bénéficient d'au moins un dispositif de solidarité (prise en compte du nombre d'enfant, veuvage, ajustement pour les très petits salaires et périodes de chômage...)**

La **retraite par points, c'est la fin du système de retraites solidaire** : tous les aléas de la vie professionnelle ou familiale auront un impact négatif sur la retraite, sans être atténués par la solidarité nationale. (Pour exemple aujourd'hui, les périodes de maladie, d'invalidité, de chômage, sont quand même comptées dans le calcul « retenues mais non cotisées », si la réforme est adoptée, des jours dits « de carence » seront perdus pour les salarié(e)s).

Le régime soit disant « universel » par points, c'est la disparition des 42 régimes de bases et complémentaires existants, qui prennent en compte toutes les spécificités professionnelles et réparent les inégalités ou les contraintes particulières des différents métiers (Pour exemple la situation des salariés très exposés aux risques chimiques, aux accidents du travail, les salariés qui travaillent la nuit ou aux horaires dits postés ont des espérances de vie réduites. Avec le projet Macron, c'est la suppression des dispositifs de départ anticipés pour de nombreux travailleurs).

De plus, Sans surprise, cette réforme s'attaque encore plus durement aux femmes, qui ont déjà en moyenne des pensions de 20% inférieures aux hommes.

Enfin, dernière conséquence importante de cette réforme : la soumission de la valeur du point aux aléas de la conjoncture politique, économique et démographique. **C'est le gouvernement qui, seul, pourra fixer cette valeur, selon ses objectifs budgétaires ou politiques.**

Camarades, la bataille doit s'intensifier afin de contraindre le gouvernement à abandonner cette réforme injuste et antisociale.

Préparons-nous à la lutte, à la défense de nos acquis, à bâtir une société juste et solidaire dans laquelle nos générations futures pourront trouver leur place.

Pour info et affichage

Le secrétaire général
L. DELAPORTE